

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 2 mai 2016 à 20 h en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal du 4 avril 2016
 - 3.2 Procès-verbal du 21 avril 2016
4. Finances
 - 4.1 Approbation du paiement des comptes
 - 4.2 Dépôt de rapport financier de la municipalité et du vérificateur pour l'année 2015
 - 4.3 Affectation des surplus 2015
5. Période de questions réservée à l'assistance
6. Subventions, commandites et demandes
 - 6.1 Demande de commandite du Club de Gymnastique – Gym-As
 - 6.2 Demande de commandite de l'Ensemble vocal L'air du temps
 - 6.3 Demande de commandite de la Fabrique Saint-Michel – Concert
 - 6.4 Demande de commandite – Projet « L'enfant s'éveille... s'émerveille »
 - 6.5 Demande d'autorisation de passage pour le cyclo-défi – Rouler pour l'Espoir
7. Avis de motion, lecture et adoption de règlements
 - 7.1 Adoption du règlement 2016-216 modifiant le règlement 2009-123 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1
8. Administration et greffe
 - 8.1 Politique de dons et commandites – Adoption
 - 8.2 Participation au congrès de la FQM
 - 8.3 Participation au congrès de l'AQLM
9. Ressources humaines
 - 9.1 Embauche d'un journalier à la voirie (saisonnier)
10. Voirie
 - 10.1 Contrat de réfection de trois (3) regards sur la Grande-Caroline
11. Incendie
 - 11.1 Achat d'un camion-échelle à la ville de Saint-Georges
12. Eau potable / Eaux usées
 - 12.1 Modification de la résolution # 16-03-2863 (augmentation du budget initial prévu)

12.2 Mandat à AGÉOS – Mise à niveau des autorisations auprès du MDDELCC des puits de Rougemont

13. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
14. Période de questions réservée à l'assistance
15. Levée de la séance.

Procès-verbal

Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Alain Brière, à 20 h.

Sont présents : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district #1
Monsieur Éric Fortin, conseiller au district #3
Monsieur Normand Lacroix, conseiller au district #4
Monsieur Pierre Dion, conseiller au district #5

formant quorum.

Sont absents : Monsieur Michel Arseneault, conseiller au district # 2
Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice-générale et secrétaire-trésorière.

16-05-2895

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, en laissant à l'item « *Autres sujets d'intérêts pour la municipalité* » ouvert.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2896

Adoption du procès-verbal du 4 avril 2016

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 4 avril 2016 tel que rédigé. Une dispense de lecture est faite considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal conformément à la loi.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2897

Adoption du procès-verbal du 21 avril 2016

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter le procès-verbal de la session extraordinaire du 21 avril 2016 tel que rédigé. Une dispense de lecture est faite considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal conformément à la loi.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2898

Approbation du paiement des comptes

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu d'approuver la liste des comptes du budget des activités financières au 2 mai 2016;

Pour un montant total de 305 713.10 \$

D'approuver la liste des déboursés payés d'avance au 2 mai 2016 au montant de 29 792.25 \$;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à les payer.

Vote pour : 4

Vote contre :

Dépôt du rapport trimestriel

La secrétaire-trésorière, Madame Kathia Joseph dépose le rapport financier et celui du rapport du vérificateur pour l'année financière 2015. L'explication est faite par M. Jean-Yves Trottier, CPA, CA, M.Sc. de la Firme Raymond Chabot Grant Thornton, bureau mandaté afin de faire les audits de la municipalité.

16-05-2899

Affectation des surplus 2015

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu de transférer un montant de 159 302\$ dans le surplus accumulé affecté en eau potable et un montant de 66 470\$ dans le surplus accumulé affecté aux projets spéciaux suite aux états financiers de 2015.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2900

Demande de commandite du Club de Gymnastique – Gym-As

CONSIDÉRANT QUE le Club de Gymnastique Gym-As de Marieville adresse au conseil municipal, une demande de commandite;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites qui sera adopté ce jour;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal commandite depuis plusieurs années le club étant donné que des personnes de Rougemont y sont inscrites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu de commanditer le Club de gymnastique Gym-As pour un montant de 100\$, en contrepartie, le club s'engage à respecter le type de publicité associé au montant, soit : la présentation de la municipalité sur l'écran géant à la fin du spectacle.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2901

Demande de commandite de l'Ensemble vocal L'air du temps

CONSIDÉRANT QUE « L'Ensemble vocal L'air du temps » adresse au conseil municipal une demande afin de commanditer leurs spectacles prévus le 20 et 21 mai 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites qui sera adopté ce jour;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal commandite depuis plusieurs années l'Ensemble vocal étant donné que des personnes de Rougemont y sont inscrites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu de commanditer « l'Ensemble vocal l'Air du temps » pour un montant de 50\$, en contrepartie, l'ensemble vocal s'engage à respecter le type de publicité associé au montant, soit une ligne au nom de la municipalité de Rougemont dans le programme officiel.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2902

Demande de don de la Fabrique Saint-Michel – Concert

CONSIDÉRANT QUE La Fabrique Saint-Michel adresse au conseil municipal une demande de don pour la tenue d'un concert le dimanche 12 juin ;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* qui sera adopté ce jour;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal commandite depuis plusieurs années la Fabrique Saint-Michel dans leurs projets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu de verser à la Fabrique Saint-Michel un montant de 500\$ afin de l'aider dans la réalisation d'un concert.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2903

Demande de don – Projet L'enfant s'éveille... s'émerveille

CONSIDÉRANT QUE le projet L'enfant s'éveille... s'émerveille adresse au conseil municipal une demande de don pour le maintien de leur activités pour l'année scolaire en cours;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* qui sera adopté ce jour;

CONSIDÉRANT QUE le projet s'adresse à des enfants de Rougemont ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de verser un montant de 500\$ au Projet L'enfant s'éveille... s'émerveille afin de les aider dans leur activité auprès de l'École Saint-Michel.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2904

Demande d'autorisation de passage pour le cyclo-défi – Rouler pour l'Espoir

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'autoriser le passage sur le Rang Double et la Petite-Caroline du cyclo-défi « Rouler pour l'espoir » au profit de la Fondation des gouverneurs de l'Espoir et de Moisson Rive-Sud qui se tiendra le 10 juin prochain, les organisateurs devront cependant obtenir les autorisations nécessaires auprès de Transports Québec pour les parties situées sur les Routes 112 et 227 (la Grande-Caroline), ces dernières n'étant pas de juridictions municipales.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2905

Adoption du règlement 2016-216 modifiant le règlement 2009-123 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le 8 septembre le règlement 2009-123 décrétant d'une taxe aux fins de financement des centres d'appel d'urgence 9-1-1

CONSIDÉRANT QU' la municipalité n'a aucune autre obligation qu'effectuer ledit règlement ;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire demande aux municipalités de modifier le règlement adopté en septembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du règlement n'a pas à être précédé d'un avis de motion en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale* (article 244.69);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter le règlement numéro 2016-216 décrétant et statuant ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 2 du règlement 2009-123 est remplacé par le suivant :

2. À compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2906

Politique de dons et commandites – Adoption

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reçoit de nombreuses demandes de dons et de commandites pour diverses activités et événements;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite se doter d'une Politique de dons et commandites afin d'établir ses priorités de dons et commandites mais aussi d'assurer une uniformité dans les prises de décisions;

CONSIDÉRANT QUE la Politique reflète les valeurs du conseil municipal en place et qu'elle est sujette à changement et ce, à la volonté du conseil en place;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter la Politique de dons et commandites et de se baser sur celle-ci dans l'attribution des dons et commandites telle que rédigée.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2907

Participation au congrès de la FQM

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu d'autoriser la participation de deux élus ainsi que de la directrice générale au Congrès

de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se déroulera à Québec du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016 ainsi que de payer toutes les dépenses s'y rattachant.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2908

Participation au congrès de l'AQLM

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'autoriser la participation de la coordonnatrice aux loisirs au Congrès de l'Association Québécoise du Loisir Municipal qui se déroulera à Rivière-du-Loup du 5 au 7 octobre 2016 ainsi que de payer toutes les dépenses s'y rattachant.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2909

Embauche d'un journalier à la voirie (saisonnier)

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu d'embaucher Monsieur Étienne Sénécal, résidant à Chambly au poste de journalier à la voirie pour la saison estivale (de mai à septembre 2016), aux termes et conditions préalablement établis.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2910

Contrat de réfection de trois (3) regards sur la Grande-Caroline

CONSIDÉRANT QUE les trois regards situés au coin de la route 112 et de la Grande-Caroline sont très détériorés et nécessitent une réfection;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à une étude afin de savoir si elle procédait au remplacement ou à la réfection desdits regards;

CONSIDÉRANT QUE compte tenu des budgets et des soumissions reçues, la solution la moins dispendieuse et la plus durable est la réfection des regards;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'accepter la soumission de Groupe ADE inc. pour la réfection des trois (3) regards de la Grande-Caroline pour un montant de 19 545.00\$ avant taxes.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2911

Achat d'un camion-échelle à la ville de Saint-Georges

CONSIDÉRANT QUE le camion-échelle du service incendie de Rougemont démontre de nombreux problèmes et ne remplit plus les conditions nécessaires afin d'aller au combat;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Georges a mis en vente en avril dernier son camion-échelle et que les appels de soumission se sont terminés le 22 avril dernier;

CONSIDÉRANT QUE la résolution # 16-04-2893 de la séance extraordinaire du 21 avril 2016 permettait à la municipalité de Rougemont de soumissionner sur l'appel d'offre afin d'acquérir le camion-échelle de la Ville de Saint-Georges pour un montant ne dépassant pas 51 000\$ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'ouverture des soumissions par la Ville de Saint-Georges, la municipalité de Rougemont a remporté l'appel d'offre au montant de 51 000\$ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par la résolution du 21 avril 2016, s'est engagé à acheter le camion-échelle si elle remportait l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire financer cet achat à même le fond de roulement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'acheter le camion-échelle de la Ville de Saint-Georges au montant de 51 000\$ avant taxes et de financer cet achat à même le fond de roulement remboursable sur une période de 10 ans.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2912

Projet – Eau potable secteur McArthur – Augmentation du budget initialement prévu (résolution # 16-03-2863)

CONSIDÉRANT QUE la résolution # 16-03-2863 a accordé un montant de 80 000\$ pour la Phase 2 du projet d'eau potable secteur McArthur;

CONSIDÉRANT QUE le projet a porté fruit et s'est avéré plus important que prévu;

CONSIDÉRANT QU' un troisième forage sur un diamètre plus important a été nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE les coûts estimés pour l'accès au terrain de Rougemont se sont avérés plus importants que prévus;

CONSIDÉRANT QUE les premières études sont très encourageantes et que le conseil municipal désire poursuivre ses démarches, notamment en allant de l'avant avec l'essai de pompage et le protocole ESSIDES;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'allouer un montant de 15 000\$ supplémentaire au projet, le tout pris à même le surplus accumulé à l'eau potable.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2913

Mandat à AGÉOS – Mise à niveau des autorisations auprès du MDDELCC des puits de Rougemont

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont doit préalablement à toute nouvelle demande d'autorisation en vertu de l'article 31.75 de la Loi sur la qualité de l'environnement, soumettre au MDDELCC un document expert faisant état de l'application des articles 33 et 34 de la Loi affirmant le caractère collectif des eaux et visant à renforcer leur protection;

CONSIDÉRANT QUE la firme AGÉOS a soumis à la municipalité une offre de service afin de faire l'étude et de rédiger le document expert relativement aux puits de Rougemont (Vadnais I et II, Bellavance et Bessette);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'accepter l'offre de service d'AGÉOS pour produire le document expert établissant les autorisations de prélèvement de l'eau pour l'aquifère Vadnais et Bessette pour un montant de 9488\$ avant taxes.

Vote pour : 4

Vote contre :

16-05-2914

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu unanimement de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour : 4

Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 3^{eme} jour de mai 2016

Kathia Joseph, OMA
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

.....
Secrétaire-trésorière

.....
Maire